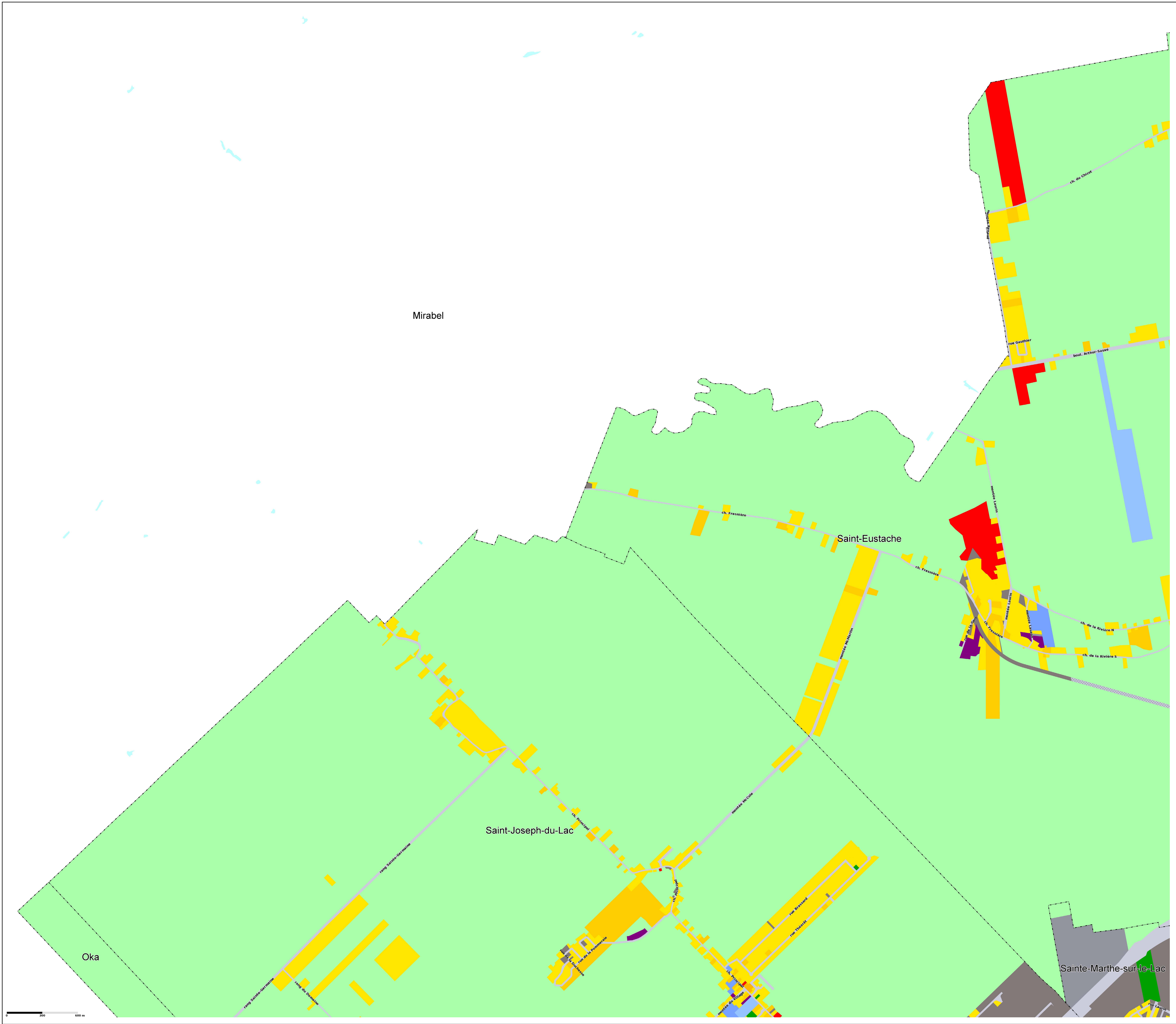






Communauté métropolitaine de Montréal

Utilisation du sol 2016

Type d'utilisation

| Code       | Description                                |
|------------|--------------------------------------------|
| 100        | Résidentielle                              |
| 101        | Résidence de 1 logement                    |
| 102 ou 112 | Résidence ou condo de 2 à 4 logements      |
| 103 ou 113 | Résidence ou condo de 5 à 24 logements     |
| 104 ou 114 | Résidence ou condo de 25 logements et plus |
| 200        | Commerciale                                |
| 300        | Bureau                                     |
| 400        | Industrie                                  |
| 500        | Institutionnelle                           |
| 510        | Institution économique                     |
| 520        | Institution non-économique                 |
| 600        | Parc ou espace vert                        |
| 700        | Utilité publique                           |
| 710        | Zone ferroviaire                           |
| 720        | Zone aéroportuaire                         |
| 725        | Stationnement                              |
| 750 ou 760 | Rue ou ruelle                              |
| 800        | Agricole                                   |
| 900        | Terrain vacant                             |
| 1000       | Hydrographie                               |
| 1100       | Golf                                       |

--- Limite municipale  
- - - Limite d'arrondissement

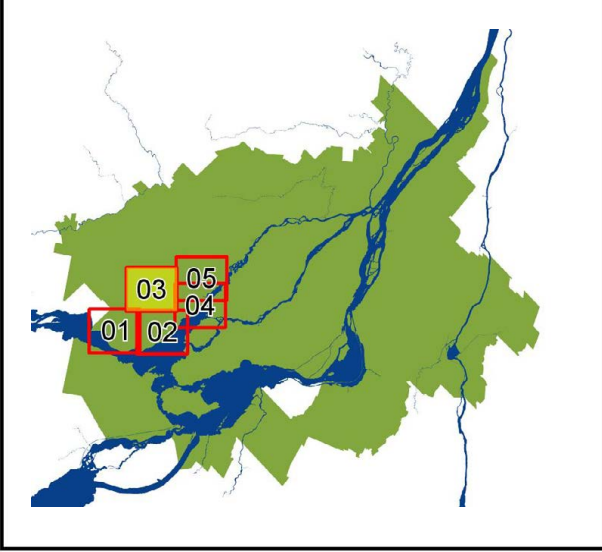
Mise en garde et limitations

Le présent document n'a aucune valeur juridique et est publié uniquement au profit du lecteur, à titre illustratif, sans aucune garantie d'exactitude. Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les précautions requises lors de son utilisation. La Communauté ne peut en aucun temps être tenue responsable des conclusions découlant de l'utilisation de ce document. La codification des diverses classes d'utilisation du sol est propre à la Communauté et a été réalisée par une compilation semi-automatisée des meilleurs renseignements disponibles, soit les données foncières 2015 des 42 municipalités du territoire, suite d'une validation visuelle à partir des orthophotographies d'août 2015.

La classe d'utilisation du sol présentée représente donc l'utilisation principale, figurant sur ces documents officiels au printemps 2015 et ne tient pas compte du concept de mixité ou de l'évolution de la situation par la suite. Les limites des diverses zones d'utilisation proviennent de l'ajustement des limites du cadastre révisé du Québec, lorsque disponible, des limites de propriétés des matrices graphiques, lorsque disponibles, ou d'une digitalisation manuelle à partir des orthophotographies d'août 2015.

Les toponymes proviennent d'Adresse Québec. Ils peuvent différer de la réalité.

Toute erreur ou omission peut être signalée à l'adresse de courriel [sigma@comm.qc.ca](mailto:sigma@comm.qc.ca), afin de bonifier la prochaine version.



↑

MRC Deux-Montagnes  
Feuille 720-03-US-2016



© Communauté métropolitaine de Montréal 2014, tous droits réservés.  
matériau : © Gouvernement du Québec 2014 (projeté Québec)

Octobre 2016